

presque sans odeur, sept à huit fois plus riche que le fumier d'étable, sans coûter plus cher.

Les tonneaux pleins sont recouverts d'une poignée des mêmes absorbants, de terre ou de poussière quelconque, puis transportés; et enfin ils peuvent être vidés sans inconvénient dans une cour, ou un jardin dépendant de l'habitation. Il suffira alors de recouvrir les engrais de quelques pouces de terre. Dans cette opération, il ne sort aucun liquide du tonneau, et il ne s'en dégage même aucune odeur appréciable; l'engrais se mélange à la fourche. On peut au besoin l'employer de suite, ou le conserver comme le fumier de ferme. Après soixante jours il est suffisamment divisé, d'un emploi facile et n'inspire aucun dégoût.

Toutes les substances sèches et poreuses peuvent servir d'absorbants, mais on doit, cela se comprend, préférer les plus azotées.

On peut employer et on trouve partout :

Les chiffons de laine, bourres, tontisses de laine, etc., résidus des filatures et fabriques de tissus, crottins secs, menues pailles, pailles avariées, poussier de charbon végétal, tannée sèche, poussières et balayures de greniers et magasins à fourrages; varechs, algues, goëmons, terre végétale, vase sèche, tourbe séchée, phosphates fossiles, cendres pyriteuses, craie. Les ordures ménagères ou balayures des habitations ont un succès constant, et se trouvent ainsi immédiatement utilisées; en un mot, toutes les substances sèches, poreuses et divisées sont bonnes, et elles sont toutes antiseptiques.

Les feuilles et tiges de toutes les plantes herbacées, légumineuses et fourragères, même à l'état vert, employées comme absorbants, donnent aussi d'excellents résultats.

La tannée peut être employée sans inconvénients, l'urine ayant la propriété de transformer l'acide tannique, ou d'annihiler ses effets.

La chaux doit être exclue à cause de sa propriété bien connue de faire dégager l'ammoniaque.

On ajoute à ces absorbants 5 p. 100 de sulfate de fer (couperose commune du commerce) ou 6 p. 100 de sulfate de chaux (plâtre cuit ordinaire). Les agents chimiques que nous indiquons ne sont pas employés ici comme désinfectants, puisque l'infection n'existe pas, mais bien pour fixer l'ammoniaque, etc., qui se produira ultérieurement dans les tas d'engrais.

La quantité moyenne des absorbants nécessaires dans le système Goux est de 20 p. 100 environ des matières à absorber ou à recueillir.

EXEMPLE : Un tonneau d'une contenance totale de 36 gallons, muni de ses absorbants reçoit et contient encore 180 gallons de matières fécales liquides et solides.

Le système Goux est facilement applicable à tous les sièges et cabinets aujourd'hui en usage.

Ses avantages, justifiés par trois années d'exploitation, sont les suivants :

- SALUBRITÉ PUBLIQUE ;
- FERTILITÉ DU SOL ;
- FRAIS DE VIDANGE RÉDUITS ;
- BÉNÉFICES INDUSTRIELS CONSIDÉRABLES.

Partie économique du système. Ce court exposé, dit M. Goux, démontre suffisamment que la salubrité publique et l'agriculture ont tout à gagner à l'application de ce procédé.

Les cultivateurs peuvent employer comme absorbants, sans crainte, d'en retrouver les traces dans leurs cultures, toutes les poussières, déchets, graines même des plantes parasites. Ces absorbants ne germent pas parce qu'ils ont été saturés d'urine, et parcequ'il se produit dans les tas d'engrais une chaleur considérable (60 à 80 degrés centigrade.) L'emploi pendant trois ans des résidus, graines et poussières de fourrages provenant

des magasins militaires de Paris nous permet d'affirmer l'exactitude de ce fait.

Par ce procédé une famille de 10 personnes peut donner un revenu annuel de 200 francs (\$40).

On pourrait en dire encore beaucoup plus; mais ceci doit suffire pour faire voir deux choses d'une grande importance : 1o. l'utilisation facile et économique de l'engrais humain ; 2o. la salubrité intérieure, en supprimant complètement dans les habitations la fermentation des matières fécales.

Pour achever de mettre nos lecteurs en parfaite connaissance avec M. Goux, nous leur donnons communication d'une lettre où l'auteur appréciant l'institution agricole de Ste. Anne, donne l'exemple d'un bien généreux désintéressement. Cette lettre est du huit août de l'année dernière.

A Mr. F. Pilote, Procureur du Collège de Ste. Anne, en Canada.

Monsieur.

J'ai pris connaissance du mémoire que vous avez écrit pour accompagner divers objets envoyés par le Collège de Ste. Anne à l'Exposition Universelle.

Je crois avoir bien compris toute l'importance de l'Institution que votre collège a fondée pour l'instruction agricole professionnelle de la jeunesse canadienne.

Votre œuvre à toutes mes sympathies, et je voudrais pouvoir m'associer à tout le bien qu'elle est appelée à produire sur cette terre canadienne où nous, Français de la vieille France, comptons tant de frères.

Dans cette vue je vous prie d'accepter la cession gratuite d'un brevet que je viens d'obtenir en France, pour un procédé nouveau de Vidange-production d'engrais.

Vous pourrez donc Mr. le Procureur, prendre en Canada, un brevet en votre nom pour l'exploitation de mon procédé au profit de votre école d'agriculture au progrès de laquelle je m'intéresse vivement.

Veillez agréer Monsieur le Procureur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Paris, 8 août 1867.

Goux.

Du charbon des céréales, de ses causes, de ses effets

" Le charbon naît dans les grains provenant de terres mal cultivées et non fumées; car dans celles-ci les tiges de blé étant frêles, les épis petits et peu nourris, il y a toujours des grains qui apparaissent avec une forme singulière et portant en eux une carie qu'il n'est jamais possible d'enlever avec les moyens mis en usage de nos jours.

" Si l'on voulait employer le sulfate de cuivre à forte dose, ce qui coûterait très-cher, on détruirait assurément le germe du grain avant d'avoir enlevé totalement la partie cancéreuse qui fait corps avec ce grain; et comme l'opération n'a lieu le plus souvent que sur des grandes masses, les grains ainsi traités ne germeraient pas ou subiraient des pertes sensibles.

" Voici les moyens que je propose pour faire disparaître très-prochainement les traces de cette maladie.

" Ces moyens, non coûteux, sont le fruit d'une longue expérience, et tendent constamment à régénérer l'espèce. Les grains, récoltés dans la suite, auront plus de poids et de qualité, donneront un rendement plus considérable, et surtout seront exempts de l'odeur et de la poussière noire qui rendent la vente si difficile.

" Dans toute culture, toujours d'après son importance on doit faire en sorte qu'il soit laissé chaque année une portion de terre en jachère, parfaitement cultivée et amendée, dans laquelle on mettra les grains qui doivent servir de semence pour l'année